

RHÔNE  
LE DÉPARTEMENT



## Actualisation du plan de gestion et de mise en valeur de l'Espace Naturel Sensible de la vallée en Barret

### Synthèse

Février 2013



L'Espace Naturel Sensible (ENS) de la vallée en Barret s'étend de part et d'autre du Garon et de son affluent, le Furon, pour constituer un des sites les plus remarquables de l'Ouest Lyonnais. La zone d'étude s'étend sur 909 hectares, sur les communes de Soucieu-en-Jarrest, Brignais, Chaponost, Brindas et Messimy.

Ce site présente de forts enjeux sur les plans écologique, historique (vestiges de l'aqueduc du Gier) et de fréquentation par sa situation périurbaine.

Le premier programme d'actions avait été réalisé en 2000 par le CREN (milieux naturels) et par le groupement Médiéval et Géoscop (fréquentation et mise en valeur). Le bilan de ce premier programme a permis de mieux cibler les actions du nouveau programme.

La communauté de communes de la Vallée du Garon assure la mise en œuvre du programme d'actions.

### Contexte général

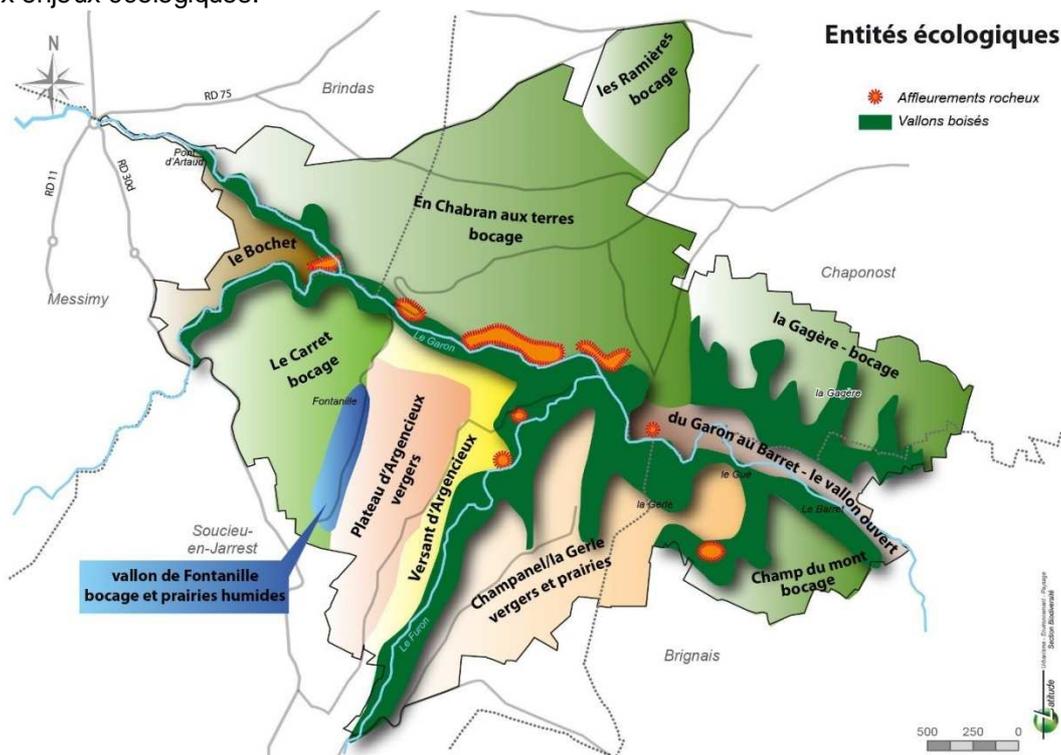
Le site est très fréquenté, principalement par les riverains, qui apprécient cet espace de nature à proximité de la ville. La confluence entre le Garon et le Furon connaît un taux de fréquentation très élevé par différents types d'usagers : marcheurs, vététistes, cavaliers. La vallée en Barret constitue également un site privilégié pour les animations à destination des scolaires.

L'agriculture est un élément important pour ce site car cette activité permet le maintien des systèmes bocagers et de nombreux enjeux écologiques.

### Présentation du site

Le site est constitué de plusieurs entités écologiques :

- ⇒ sur les plateaux, on observe différentes entités :
  - le secteur situé au Nord des vallons est constitué de bocages. Parmi cette grande entité, on peut distinguer le lieu-dit les Ramières qui est situé au Nord du site ; il est constitué d'un bocage et de prairies humides, et présente de forts enjeux écologiques ;
  - les plateaux situés au Sud du site présentent différents faciès entre secteurs de vergers et de bocages. Le vallon de Fontanille constitue l'entité la plus remarquable avec la présence des prairies humides ;
- ⇒ les vallons qui sont très majoritairement boisés. Ceux-ci sont caractérisés par leur fort escarpement et la présence de faciès thermophiles liés à l'exposition des versants. Les zones les plus remarquables sont les **affleurements rocheux** ; ceux-ci présentent une flore et une faune très particulière et remarquable. Trois sites d'affleurements rocheux font l'objet de restauration et d'entretien dans le cadre du plan de gestion ;
- ⇒ les fonds de vallons sont très étroits du fait du fort escarpement, le site de la confluence du Furon avec le Garon constitue néanmoins un site où l'on peut observer ce fond de vallon. Ce site souffre d'érosion due à sa forte fréquentation.



## Enjeux écologiques

Les enjeux écologiques de la vallée en Barret sont nombreux grâce à la présence d'une mosaïque de milieux différents.

Les **affleurements rocheux** ont la particularité d'abriter des espèces méridionales. Ils accueillent une flore et une faune particulière et remarquable. Parmi les espèces patrimoniales citons la Buplèvre à feuilles de jonc qui produit de discrètes fleurs jaunes et le Hibou Grand-duc qui niche dans les falaises. Précisons que les actions de gestion de trois sites d'affleurements rocheux entreprises dans le cadre de la politique ENS permettent le maintien d'espèces parfois très rares dans le Rhône.

Les **prairies humides** sont rares et très localisées sur le site, mais constituent un enjeu fort. En effet, ces milieux constituent l'habitat de plusieurs espèces protégées comme l'Orchis à fleurs lâches ou le papillon Cuivré des marais.

La présence de **prairies naturelles** dans un contexte de **bocage** est également favorable à de nombreuses espèces patrimoniales. Ainsi, le Triton crêté, espèce remarquable, bénéficie de la pratique majoritaire du pâturage qui permet le maintien d'un réseau de mares suffisamment dense (mais qui pourrait être amélioré dans certains secteurs). De nombreuses espèces d'oiseaux sont également fréquentes dans le bocage parmi les plus remarquables, citons la Huppe fasciée, le Busard cendré, l'Œdicnème criard ou encore le Vanneau huppé.

Les **cours d'eau** sont favorables à une faune particulière ; notons cependant que les niveaux d'étiages sévères en été constituent un facteur limitant pour certaines espèces. On peut noter la présence du Martin pêcheur d'Europe, oiseau emblématique des cours d'eau, qui a été observé dans le secteur de la confluence.

## Objectifs de conservation

Les objectifs de conservation définissent les orientations à suivre pour préserver les enjeux identifiés.

Ces 7 objectifs de conservation sont :

- 1 - Maintenir les affleurements rocheux en bon état de conservation ;
- 2 - Préserver les prairies humides, habitat du Cuivré des marais et de l'Orchis à fleurs lâches ;
- 3 - Maintenir la qualité et la densité du maillage bocager ;
- 4 - Assurer le vieillissement spontané des boisements ;
- 5 - Favoriser la population de Triton crêté ;
- 6 - Maintenir l'Œdicnème criard ;
- 7 - Mettre en valeur du patrimoine et organisation de la fréquentation.

Ces objectifs permettent de définir les actions à mener dans le cadre du plan de gestion et de mise en valeur.



Affleurement rocheux



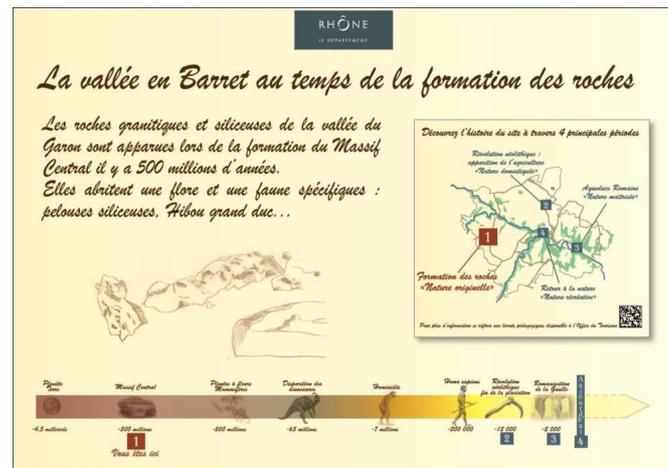
Orchis à fleurs lâches

## Plan d'interprétation

Le plan d'interprétation a été défini en tenant compte des sensibilités du site et de manière à :

- restructurer et uniformiser l'information,
- faire ressortir les points forts,
- donner tout son sens au patrimoine remarquable du site.

Ainsi, le schéma d'interprétation a été défini autour de trois portes d'entrée et du site de la confluence. Des modèles de panneau ont été élaborés selon une approche temporelle du site.



## Plan de gestion

Le nouveau programme d'actions a été élaboré en tenant compte des points forts et des points faibles du précédent programme d'actions et des enjeux identifiés lors du diagnostic du site.

Ainsi, le programme d'actions pour la période 2013-2017 porte sur les thèmes suivants :

- ⇒ Gestion des milieux :
  - mise en œuvre d'actions sur les milieux « agricoles » (haies, mares, gestion de prairies remarquables),
  - gestion d'affleurements rocheux,
  - préconisations pour la gestion des boisements,
- ⇒ Suivis scientifiques :
  - habitats naturels et flore (cartographie des habitats naturels, suivi des secteurs remarquables),
  - études faunistiques (chauves-souris, oiseaux, amphibiens, papillons),
- ⇒ Accueil du public :
  - Mise en œuvre du plan d'interprétation et du plan d'actions.

## Schéma d'interprétation trois axes structurants...

